



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 108 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le vendredi 21 octobre 2005

Président

M. Massimo Pacetti

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des finances

Le vendredi 21 octobre 2005

• (1015)

[Traduction]

Le président (M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.)): Bonjour à tous. Je vous remercie de nous avoir permis de venir au Manitoba et d'avoir pris le temps de venir nous présenter vos mémoires. Ce groupe ne comprend que les représentants de quatre organisations, ce qui fait que nous serons un peu moins serrés pour le temps. J'aimerais cependant que nous respections notre horaire, si possible.

Monsieur Lloyd Axworthy, j'ai cru comprendre que vous souhaitiez passer avant les autres témoins – pourvu que les autres soient d'accord – parce que vous avez un autre engagement.

Nous sommes ici conformément à l'article 83.1 du Règlement pour les consultations prébudgétaires de 2005. Notre façon de procéder consiste à accorder à chacun sept à huit minutes pour un exposé préliminaire, après quoi les membres du comité voudront poser des questions. Nous le ferons après tous les exposés.

Pour suivre l'ordre que j'ai ici, nous allons commencer par l'Université de Winnipeg et M. Axworthy.

L'hon. Lloyd Axworthy (président, Université de Winnipeg): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi de dire tout d'abord que c'est un grand honneur. Pendant que je faisais partie du gouvernement, je n'ai jamais eu l'occasion de comparaître devant le comité des finances de la Chambre des communes. C'est donc une toute nouvelle expérience pour moi. J'ai comparu devant beaucoup d'autres comités, mais pas devant celui-ci.

Je suis également très heureux de voir que des représentants d'autres organisations sont présents. J'admire leurs initiatives et le travail qu'elles font. C'est un honneur d'être associé à elles.

Je présente mes excuses aux membres du comité. J'ai rendez-vous avec la ministre de l'Enseignement postsecondaire dans 25 ou 30 minutes. Comme elle est ma patronne, je dois y aller.

J'espère que mes brèves observations seront utiles d'une façon générale. Si les membres du comité veulent poser des questions par la suite, je serai heureux d'y répondre personnellement ou par courrier électronique.

Je voudrais simplement dire aux membres du comité, à part ceux qui représentent des circonscriptions de Winnipeg, que je suis venu leur parler d'un conte de deux cités. Je ne suis revenu à Winnipeg que depuis un peu plus d'un an. Je peux constater, d'une part, un renouveau et une renaissance, une tentative de la ville de se réinventer, de réagir à de nouveaux impératifs économiques en technologie, en information et en commerce. En même temps, comme vous le savez probablement, d'après votre cahier d'information ou parce que vous êtes déjà venus ici, Winnipeg passe par une étape de sérieuse réflexion ponctuée de colère et d'indignation parce que des jeunes continuent à être tués ou à se suicider, parce qu'il y a

du désespoir causé par la faim, par l'absence d'un logement décent ou par le manque de perspectives.

Ce sont deux réalités dont je suis directement témoin comme président d'une université du centre-ville. L'Université de Winnipeg a fait le choix de rester dans le centre-ville. Nous en faisons partie. D'une part, on s'attend de plus en plus à ce que nous soyons un moteur de l'économie. En effet, les universités ne se limitent plus à former de nouveaux travailleurs. On leur demande de plus en plus de s'occuper de programmes locaux d'emploi, de lancer des programmes de renouveau et de se préoccuper de la pénurie de services, de grands espaces et de loisirs. Nous essayons de partager nos ressources avec la collectivité. Toutefois, comme établissement du noyau central, comme tous les autres organismes, dont plusieurs sont représentés ici, nous devons assumer une partie de la responsabilité de réagir au problème de la pauvreté. Nous faisons de notre mieux pour répondre aux besoins éducatifs des nouveaux arrivants. De plus, je considère que c'est une mission clé de mon université de soutenir l'élaboration d'une stratégie d'éducation pour le pays.

Je crois qu'il y a des solutions. Si je comparais ici devant le comité, c'est parce que je crois qu'il y a une lueur d'espoir. Je prends mon inspiration de la visite que la gouverneure générale a faite hier à l'école secondaire Children of the Earth. Elle a apporté de l'espoir. Cela revient à dire que nous sommes ici pour persuader le comité de la nécessité d'organiser une grande lutte contre la pauvreté dans le pays, surtout dans le noyau central des villes, dans les réserves du Nord et dans certaines parties de nos régions rurales.

Je dois vous dire, monsieur le président et membres du comité, que cela devrait passer avant les réductions d'impôts, les remboursements d'impôt et même avant la réduction de la dette. Je crois qu'il est temps d'utiliser les excédents du gouvernement fédéral et d'autres gouvernements pour adopter une approche holistique globale et intégrée face à la pauvreté, et surtout la pauvreté que connaissent beaucoup de nos autochtones.

Je crois qu'il y a à la fois de bons arguments en faveur d'une telle approche et des indices qui montrent qu'elle peut marcher. D'après une étude fondée sur le recensement de 2001 qui vient de paraître au sujet des autochtones vivant dans nos villes, ce groupe de Canadiens fait des progrès sensibles en trouvant du travail et en réduisant l'écart de revenu par rapport aux Canadiens non autochtones. C'est particulièrement le cas à Winnipeg, où le taux d'emploi des autochtones est passé de 53 à 65 p. 100 dans une quinzaine d'années.

Compte tenu de la description habituelle des conditions de vie à Winnipeg et dans les autres centres urbains du Canada, qui insiste sur la criminalité, l'éclatement de la famille et la toxicomanie, cette nouvelle évaluation nous donne, je crois, un point de vue positif dont nous avons grandement besoin pour équilibrer les perceptions trop souvent négatives transmises par les médias.

• (1020)

Je ne cherche pas à sous-estimer l'importance d'affronter les disparités que connaissent les habitants du noyau central, les autochtones, les habitants des réserves et les nouveaux immigrants, mais ce rapport montre qu'il y a des raisons d'être optimiste et de croire qu'il est possible d'abattre les obstacles à l'équité sociale et économique. Il y a d'excellents arguments à l'appui de l'appel lancé par le grand chef Phil Fontaine pour entreprendre un grand effort visant à éliminer la pauvreté parmi nos autochtones.

L'étude de Statistique Canada nous donne de bons indices concernant les facteurs qui motivent cette amélioration des réalisations des autochtones. En un mot, l'éducation est un élément essentiel de toute stratégie anti-pauvreté. La fréquentation scolaire parmi les autochtones de 15 à 24 ans a sensiblement augmenté, comme la proportion de ceux qui terminent leurs études postsecondaires. Le fait le plus révélateur – et le plus important pour moi – est que, dans les centres urbains, le taux d'emploi des adultes autochtones titulaires d'un diplôme universitaire est égal à celui de leurs homologues non autochtones. Malheureusement, la proportion des diplômés universitaires est beaucoup moindre parmi les autochtones, ce qui est en fait au cœur du problème.

Ces statistiques généralement encourageantes sont attribuables dans une grande mesure à un financement accru et au dévouement de ceux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour établir des programmes d'éducation visant à multiplier les occasions de s'instruire. Il y a des membres du groupe ici présent qui peuvent parler de cette question parce qu'ils sont en première ligne. Depuis mon retour à Winnipeg, il y a un an, j'ai été impressionné par l'intensité de l'énergie et l'initiative qui se manifestent. Je peux ajouter qu'à mon université, le nombre d'étudiants autochtones inscrits a sensiblement augmenté et que nous avons mis en place des programmes d'études autochtones et des services de soutien aux étudiants.

Permettez-moi de formuler une observation au sujet des exposés précédents que j'ai écoutés. L'accès est sûrement un facteur clé, mais il ne s'agit pas simplement de réduire les frais de scolarité ou de fournir de l'argent. Nous avons besoin d'une approche beaucoup plus vaste. Il faut du soutien, des conseils, de l'hébergement et des services spéciaux. Il est impossible d'augmenter l'accès autrement. Les universités s'occupent beaucoup maintenant des élèves de 4^e, 5^e et 6^e années des écoles du noyau central, cherchant à établir des liens, à faire du mentorat et à familiariser les enfants avec l'informatique. Si vous voulez que les établissements puissent contribuer à cela, vous devez veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires pour le faire. Dans une province comme celle-ci, où, à cause des gels, il n'y a aucune latitude pour augmenter le financement des universités, il faudrait que l'argent vienne de transferts très directs ou d'un programme ciblé – ce que je favorise particulièrement – pour répondre directement à des besoins d'enseignement spéciaux.

Pour récapituler, je dirai tout d'abord que l'apprentissage est un partenariat entre l'université, les organisations communautaires, la communauté autochtone et les gouvernements. Nous avons cependant besoin d'un plan global permettant d'éliminer les chevauchements et d'utiliser les ressources d'une façon optimale.

Nous manquons encore de financement et avons besoin de beaucoup plus de capacités et d'installations. Nous avons en outre besoin d'explorer les possibilités d'application des nouvelles technologies dans l'enseignement, et notamment les technologies numériques.

Marileen et moi participons à une expérience d'un grand intérêt par l'entremise du centre de formation autochtone du Red River College et de l'Université de Winnipeg. Il s'agit d'établir un corridor de communications sans fil dans le centre-ville de Winnipeg pour créer une toute nouvelle voie permettant la mise en place de programmes éducatifs conjoints. C'est le genre d'innovation qui peut considérablement élargir les programmes offerts.

Je crois que le défi de cette question est également évident dans la même étude. La croissance prévue de la population autochtone atteindra le double de celle de la population non autochtone. La population autochtone comprend le groupe le plus important de jeunes arrivant sur le marché du travail. Dans une dizaine d'années, près d'un travailleur sur cinq au Manitoba sera d'origine autochtone. Ils constituent nos ressources humaines et font partie de notre capacité de réaliser la croissance économique, le développement et la productivité que nous souhaitons.

Il n'y aura pas de meilleur moment pour lancer une nouvelle stratégie nationale. Avec la réunion des premiers ministres qui s'annonce, je crois que le comité pourrait jouer un rôle très important en disant qu'il ne suffit pas de transférer et d'affecter, qu'il faut le faire de façon intelligente et ciblée et qu'il faut chercher des moyens plus globaux de faire en sorte que les portes soient ouvertes et que les appuis nécessaires soient là.

Je vous remercie.

• (1025)

Le président: Merci, monsieur Axworthy.

Nous n'avons pas un exemplaire de votre mémoire. Pouvez-vous nous en envoyer un?

M. Lloyd Axworthy: Je le ferai sûrement. Je dois faire un peu de ménage dans ce texte que j'ai tapé moi-même la nuit dernière. Je dois dire que je ne suis pas un as du clavier.

Le président: Comme vous ne connaissez que très peu les comités de la Chambre des communes, je vous dirai que nous encourageons les témoins à nous transmettre leur mémoire.

M. Lloyd Axworthy: Je vous le ferai parvenir.

Le président: Je vous remercie.

C'est maintenant au tour de Mme McCormick, du Aboriginal Human Resources Development Inc.

Mme Marileen McCormick (directrice exécutive, Centre for Aboriginal Human Resources Development Inc.): Bonjour. Je vous remercie d'avoir permis à notre centre de présenter son point de vue. Je vais vous présenter un bref aperçu, après quoi Rhonda vous parlera de quelques-unes des questions qui se posent chez nous.

Comme vous pouvez le voir dans mon mémoire, notre centre gère un programme d'emploi et de formation. Il existe depuis plus de 30 ans et travaille avec les autochtones de Winnipeg dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'éducation. Notre programme est assez complet. Nous essayons d'inculquer des compétences professionnelles de base aux autochtones.

Notre programme nous permet d'aider nos diplômés à s'adapter très rapidement au milieu de travail. Notre service central d'emploi a procédé en 2004 à 600 placements, dont 18 p. 100 concernaient des jeunes de moins de 24 ans. Notre programme de solutions de dotation, qui vise nos récents diplômés, a également procédé à 575 placements. L'une des raisons pour lesquelles nous avons lancé ce programme est que les autochtones n'ont pas une grande expérience du marché du travail. Nous essayons donc de combler l'écart.

Nous avons un programme d'éducation comprenant une pleine gamme de cours, à commencer par des cours d'alphabétisation, des cours de niveau secondaire approuvés par la province, etc. Dans notre Aboriginal People's College, nous travaillons en partenariat avec différents établissements du Manitoba et d'ailleurs pour aider nos gens à obtenir des diplômes de niveau collégial. Nous avons eu plus de 150 diplômés dans les trois dernières années.

Dans le cadre de nos programmes de formation, nous collaborons étroitement avec des établissements et des employeurs et préférons la formation dirigée par l'industrie. Nous voulons que nos diplômés obtiennent des emplois aussitôt qu'ils ont fini leur formation. Ce programme a permis de placer 376 personnes en 2004.

Nous avons également un programme couvert par une entente sur le développement des ressources humaines autochtones du gouvernement fédéral (EDRHA). C'est l'un des rares programmes urbains de ce genre. Nous administrons plus de 4 millions de dollars par an. Nous nous occupons de nos propres programmes de formation et recourons également à des programmes communautaires et à des établissements de formation. L'un des problèmes de ce programme, c'est que nous n'avons pas de financement spécial pour les jeunes à un moment où de plus en plus de jeunes ont besoin de formation. Ainsi, même si nous avons la responsabilité de former les jeunes, nous n'avons pas les ressources pour le faire.

Nous avons également une garderie, que nous avons spécialement établie à l'intention de nos stagiaires, qui peuvent ainsi compter sur un endroit sûr et culturellement adapté pour leurs enfants.

J'ai une observation à formuler au sujet de ce que M. Axworthy a dit du travail en partenariat. C'est l'une des choses que notre centre fait, et qu'il fait très bien. Nous essayons d'utiliser au mieux nos ressources et de collaborer avec l'industrie, les établissements et quiconque veut travailler avec nous.

Je cède maintenant la parole à Rhonda, qui parlera plus particulièrement de certains problèmes que nous connaissons.

• (1030)

Mme Rhonda McCorrison (directrice, Aboriginal Peoples College, Centre for Aboriginal Human Resources Development Inc.): Bonjour. J'aimerais attirer votre attention sur quelques-unes de nos pratiques exemplaires.

Nous avons discuté avec Mme Bradshaw. Nous avons discuté avec des groupes EDRHA. Nous avons discuté avec beaucoup d'autres gens de la notion de productivité. La productivité consiste à faire intervenir simultanément l'industrie, les compétences, l'éducation et la collectivité en faveur des sans emploi. C'est exactement ce que fait notre centre. Certains des programmes sur lesquels je voudrais attirer votre attention sont des partenariats que nous avons formés.

Nous avons un excellent partenariat avec Standard Aero. Nous venons de terminer, dans le cadre d'un projet de deux ans, la formation de femmes autochtones à la réparation des turbines à gaz. Ces femmes vont réparer des moteurs d'avion. L'une d'elles est mère de neuf enfants.

Nous sommes également allés voir les responsables de la région régionale de la santé et des services de diagnostic du Manitoba. Nous formons maintenant des techniciens de laboratoires médicaux, des phlébotomistes – ce sont les gens qui se promènent dans les hôpitaux avec les petites choses bleues pour faire des prélèvements sanguins. Nous formons actuellement des gens pour faire ce travail aux services de diagnostic.

Nous travaillons aussi à une nouvelle extension de l'EDRHA, dans le cadre de notre projet. Nous avons l'intention de former 60 femmes et 60 hommes qui deviendront des soudeurs, des ajusteurs, des travailleurs en atelier, des charpentiers, des mécaniciens de machines fixes de cinquième classe et des monteurs de lignes. Tous ces programmes sont également menés en collaboration avec l'industrie.

Je crois que la chose importante que je suis venue dire aujourd'hui au sujet des autochtones qui viennent à notre centre et du taux d'emploi de 65 p. 100 que nous venons d'atteindre, c'est que vous êtes tous les bienvenus ici.

Des voix: Oh, Oh!

Mme Rhonda McCorrison: Je suis persuadée que ce que nous avons réalisé dans les 15 dernières années grâce à notre EDRHA a vraiment influé sur Winnipeg et sur le taux d'emploi.

Lloyd a mentionné la culture de la pauvreté. Car c'est bien une culture de la pauvreté. Même si la culture est très importante pour beaucoup de nos clients, qui ont différentes origines et viennent de différentes régions, leur point commun dans le noyau central de Winnipeg, c'est la culture de la pauvreté. Pendant des générations, ces gens n'avaient pas de travail et n'avaient pas d'instruction. Ils ont besoin d'occasions leur permettant d'aller plus loin vers quelque chose d'important. La preuve, c'est que les divisions scolaires nous disent que près de 30 p. 100 des enfants autochtones ne vont pas au-delà de la 9^e année et sont considérés comme inactifs. Par conséquent, les programmes pour les jeunes sont vraiment importants.

Beaucoup veulent avancer dans la vie. Ils sont motivés et intéressés, mais ils ne savent pas quoi faire. C'est parfois un manque de discipline, parfois l'ignorance des mesures à prendre et de la façon de commencer. Beaucoup n'ont pas la possibilité de faire quelque chose parce qu'ils n'ont pas accès à des garderies, ne savent pas comment trouver ni comment utiliser les transports. Ils connaissent mal le marché du travail. Toutes ces choses constituent en fait des éléments de l'accès.

Nous avons besoin d'investissements ciblés pour la formation et l'éducation des autochtones adultes. S'ils arrivent à améliorer leur vie, les adultes vont aussi améliorer celle des générations suivantes.

• (1035)

Mme Marileen McCormick: Je voudrais intervenir ici pendant quelques instants pour parler de la nécessité de récompenser l'initiative.

L'un des problèmes que nous avons depuis des générations et des générations, dans la communauté autochtone, c'est que les gens ne peuvent pas voir le résultat final. Il arrive souvent que leurs efforts ne mènent nulle part. Comme l'a mentionné Rhonda, nous avons des problèmes dans nos programmes. Il est difficile pour les gens de décider de changer leur vie, de prendre le temps et de faire l'effort nécessaire pour réussir à aller suivre un cours de formation à l'école. Encore une fois, vous devez considérer ceci en tenant compte du fait que souvent, ces gens ne voient pas leurs efforts récompensés. Quand ils constatent que tous les leurs vivent dans la pauvreté, ils ont l'impression qu'ils n'en sortiront jamais.

Au CAHRD, nous faisons preuve de beaucoup d'imagination dans nos programmes. Nous savons que les gens peuvent réussir, mais il faut les persuader de rester pour acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin. Dans l'un de nos programmes, nous avons essayé d'offrir une récompense à ceux qui venaient en classe tous les jours. Nous avons découvert que 5 \$ ou 10 \$ par jour, qui s'ajoutent à leur revenu habituel, font une différence. S'ils venaient en classe, ils avaient l'argent; autrement, ils ne l'avaient pas. Nous avons réussi à le faire sans toucher à l'allocation de base dont ils ont besoin pour vivre. La plupart des gens que nous formons, je dirais 90 p. 100, vivent de l'assistance sociale pendant toute la durée de leur formation.

C'est l'une des choses que nous essayons de continuer à faire de concert avec le gouvernement provincial, à qui nous demandons plus de souplesse au sujet de l'allocation et peut-être un peu plus de confiance dans les organismes communautaires autochtones. Je crois que nous pouvons recourir à des initiatives de ce genre pour augmenter l'assiduité et raccourcir les périodes de formation. Nous croyons que c'est une initiative innovatrice. Nous voulons vraiment essayer de faire mieux. Nous serions donc très reconnaissants de tout appui dont nous pourrions bénéficier.

Mme Rhonda McCorriston: Permettez-moi de réitérer que, pour réussir, les programmes ont besoin...

Le président: Je vous prie de ne pas réitérer. Je vous saurais gré de conclure.

Je vous remercie.

Mme Rhonda McCorriston: Pour réussir, nous devons offrir à la communauté autochtone les programmes communautaires dont elle a besoin. Nous savons que de l'aide a été offerte pendant longtemps par l'entremise de nombreux établissements archaïques, mais cela n'a pas toujours été efficace. Ce qui marche vraiment, c'est d'établir le contact avec notre communauté et de réaliser des changements. Nous devons réinvestir dans les programmes Bon départ, dont le budget n'a pas augmenté depuis 11 ans. Nous devons considérer l'Association nationale d'alphabétisation des autochtones comme un organe qui s'occupe de l'alphabétisation des autochtones. Nous devons continuer à habiliter les artistes et à offrir aux jeunes du financement, du développement, des moyens de renforcement des capacités, de l'infrastructure et du capital. Nous devons permettre à la communauté autochtone de jouer le premier rôle dans les changements à apporter. En effet, nous avons réussi à prouver dans les 30 dernières années, et plus particulièrement dans les 15 dernières années, que nous avons la capacité de former nous-mêmes ces partenariats.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Nous avons maintenant Mme McKay, de la North End Community Renewal Corporation.

Mme Nanette McKay (directrice exécutive, North End Community Renewal Corporation): Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je vais essayer de situer le contexte en quelques instants.

La North End Community Renewal Corporation est l'une des cinq sociétés de rénovation de la province, dont trois se trouvent dans la ville. C'est un investissement de la province dans une stratégie globale. Dans cette région du monde, nous parlons de stratégies communautaires de développement économique. Je sais qu'au Québec, on parle plutôt de stratégies d'économie sociale et qu'au niveau fédéral, il est maintenant question d'initiatives communautaires globales. Le titre importe peu. L'important, c'est que des programmes sont réalisés dans la plupart des centres urbains, un peu partout dans le pays, sur une base globale à long terme, avec une approche de type stratégique insistant beaucoup sur la responsabilisation communautaire. C'est de cette façon que nous avons structuré notre programme.

Ce que nous appelons North End est un secteur habité par environ 30 000 personnes. La société a un mandat de renouveau social, économique et culturel grâce auquel elle cherche des solutions holistiques pour répondre à l'ensemble des besoins de la collectivité.

J'ai assisté récemment à une réunion d'une trentaine d'organisations communautaires du North End. Nous avons établi une liste de choses à demander au gouvernement fédéral pour assurer le maintien de nos quartiers et de nos collectivités. Ce sont des choses qui ne font pas l'objet d'une attention suffisante ou qui sont complètement négligées pour le moment. Comme la jeunesse était l'un de nos principaux thèmes, j'ai décidé de consacrer mes huit minutes à parler surtout des jeunes et des mécanismes de financement qui sont efficaces dans les collectivités.

Je tiens tout d'abord à répéter ce que tout le monde a déjà dit jusqu'ici. Nous épargnons du temps en parlant tous de l'importance de l'éducation, des ressources, d'une stratégie globale et complète de financement des jeunes. Plusieurs membres de la collectivité m'ont parlé de la valeur d'un investissement dans les jeunes et des effets qu'il peut avoir sur le produit national brut. Ce qu'on m'a dit, c'est essentiellement que l'investissement d'un dollar dans l'éducation, la santé et le bien-être des jeunes, dans des mesures préventives liées à la sécurité et à la criminalité peut entraîner des changements importants dans les coûts du système de justice, des soins de santé, etc.

Je dirais que le financement des jeunes devrait constituer une priorité. Il faudrait que ce soit plus que des initiatives fragmentaires. Nous avons besoin d'une action stratégique holistique de la part de tous les paliers de gouvernement et de tous les ministères de chaque gouvernement. Les jeunes ne relèvent pas d'un seul ministère. C'est une question qui a des ramifications partout.

Comme les autres l'ont dit, d'importantes questions se posent au sujet de la culture de la pauvreté. Manger à sa faim et avoir un toit sont des besoins de base qu'il faut satisfaire avant qu'on puisse amener les jeunes à pousser plus loin leurs études, renforcer leur estime de soi, leur trouver un emploi, etc. Nous avons besoin d'une analyse aussi approfondie qu'étendue.

Les gens à qui j'ai parlé ces deux dernières semaines me disaient que d'une certaine façon, essayer d'obtenir un financement fédéral des programmes pour les jeunes, c'est un peu comme lorsqu'une fille fait semblant d'être stupide pour attirer un garçon. En effet, il faut prétendre qu'on n'a jamais essayé d'obtenir du financement auparavant, qu'il s'agit d'un nouveau projet, de nouvelles idées et que ce qui s'est fait auparavant est désuet tandis que ce qu'on compte faire maintenant est original. D'après notre expérience du financement fédéral, les projets sont à court terme et il faut donner l'impression qu'on a un plan devant aboutir à l'autonomie parce qu'on va miraculeusement trouver un bailleur de fonds qui reprendra le financement du programme après un an ou deux. Toutefois, il est important de travailler à long terme, surtout dans cette région du pays où la possibilité d'accéder à du financement privé est extrêmement limitée et où les investissements des sociétés sont différents de ce qu'ils sont dans les grands centres économiques.

Ainsi, tout d'abord, le financement des jeunes est une priorité. Ensuite, il faut une vision globale. Il ne suffit pas de s'occuper des jeunes dans le cadre de projets à court terme. Il faut tout prendre en considération. Enfin, nous avons besoin de viser le long terme.

Quant au genre de moyens auxquels la collectivité a recours, certains exemples ont déjà été mentionnés, mais il y en a d'autres. Il y a des modèles qui considèrent les jeunes comme élément du bien-être d'ensemble de la collectivité. Il y a des organismes qui peuvent conclure des partenariats avec le gouvernement. Le gouvernement dispose également de structures pouvant fournir aux jeunes les fonds et les ressources nécessaires pour les aider à se bâtir un meilleur avenir.

●(1040)

Les paiements de transfert sont un important moyen de fournir des ressources aux jeunes. Les ententes tripartites portant sur le logement et la santé sont très importantes. Les organismes communautaires sont également importants parce qu'ils se servent des structures de financement fédérales qui permettent à une collectivité de fixer les conditions, les priorités et les paramètres et de faire partie de la structure de responsabilisation.

Je veux dire enfin que le financement fédéral doit être lié aux structures de responsabilisation de la collectivité. De nombreux mécanismes ont été essayés. Nous devons maintenant admettre qu'ils sont efficaces et que nous pouvons commencer à les utiliser davantage, non dans le cadre de projets pilotes, mais sur une base systématique. Les gens qui sont autour de cette table utilisent constamment ces modèles. Nous le faisons parce que notre responsabilité envers la collectivité est très locale. Il est moins important que les projets fédéraux soient les mêmes dans tout le pays et plus important qu'ils soient efficaces dans les collectivités où ils sont réalisés, ce qui nécessite de savoir ce qui se passe à notre niveau. Nous aimons participer à ces mécanismes.

J'ai parlé à des directeurs qui disent qu'ils consacrent entre un quart et la totalité de leur temps à la recherche de financement. Je n'ai pas l'impression que c'est un moyen efficace d'obtenir des ressources pour la collectivité ou de faire un travail stratégique en faveur du changement.

J'ai parlé à des éducateurs de notre collectivité, qui disent que le pourcentage de ceux qui finissent l'école secondaire est encore à environ 22 p. 100 à North End. Il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas remédier à cette situation, mais nous avons besoin pour cela d'une planification globale et à long terme.

Nous sommes donc à la recherche d'une analyse du financement social qui favorise le renouveau, la souplesse et la stabilité. Nous

souhaitons que le gouvernement fédéral collabore avec les autres paliers de gouvernement pour trouver des solutions à long terme. Nous voulons voir cela dans les paiements de transfert et dans les structures tripartites que vous venez de mettre en place.

C'est tout. Je vous remercie.

●(1045)

Le président: Merci à vous.

C'est maintenant au tour de M. Daniels, de la Première nation de Swan Lake.

Chef Robert Daniels (Swan Lake First Nation): Merci beaucoup, monsieur le président.

Membres du comité, je voudrais vous souhaiter la bienvenue sur le territoire du Traité n° 1.

Je vais donner lecture du texte de mon exposé ou mémoire.

La Première nation de Swan Lake est située au centre sud du Manitoba et compte environ 1 100 à 1 150 membres, dont environ la moitié vivent dans la collectivité et l'autre, dans d'autres collectivités, provinces et pays.

Notre relation avec la Couronne impériale a été établie en 1871 dans le Traité n° 1 par lequel nous avons ouvert des millions d'acres de terre à l'immigration et au peuplement. Le Canada a maintenant les avantages et les responsabilités qui découlent du traité.

Nous partageons le point de vue du Comité permanent des finances selon lequel la Première nation de Swan Lake doit avoir sa part de cette nouvelle prospérité et doit commencer à connaître une meilleure qualité de vie. Nous ne voulons rien de moins que cette égalité.

Jusqu'à présent, la Première nation de Swan Lake a profité très peu ou pas du tout des annonces budgétaires précédentes sur les questions touchant la santé, la guérison, l'éducation, l'acquisition continue du savoir, la formation, le bien-être des enfants, l'éducation préscolaire, le perfectionnement des compétences des jeunes, le logement, le règlement des revendications territoriales et le développement économique.

Nous sommes également d'accord avec le comité au sujet du partage de cette nouvelle prospérité et d'une meilleure qualité de vie pour notre première nation, qui peuvent se réaliser de façon plus efficace sous notre direction et notre contrôle.

La Première nation de Swan Lake a appliqué une vision communautaire collective pour devenir une communauté plus forte, saine, unie, indépendante et prospère au cours des dix prochaines années. Les priorités de notre Conseil, depuis son élection en décembre 2004, comprennent ce qui suit, sans s'y limiter: la mise en œuvre de notre position dans le cadre du Traité et une plus grande responsabilisation envers notre première nation de la part de toutes les organisations qui reçoivent actuellement des fonds en notre nom; le règlement rapide de l'accord de règlement sur les droits fonciers issus de traités et du processus de conversion de la terre (assise territoriale élargie); le remboursement de notre dette consolidée de 2,8 millions de dollars en cinq ans; l'exercice de notre responsabilité collective de gestion budgétaire par l'entremise du chef et du conseil; la mise en œuvre de notre plan stratégique d'amélioration communautaire de dix ans; le renforcement de notre responsabilité interne, de notre transparence et de la divulgation des renseignements financiers à nos membres; la restructuration et la rationalisation de notre organisation interne; la mise en œuvre d'un paiement de transfert fédéral direct dans le cadre de notre l'Entente de financement Canada-Premières nations, qui est dans sa troisième année; la recherche et la poursuite de toutes nos revendications territoriales non réglées; l'établissement de notre propre code de gestion foncière; la transition vers un nouveau projet pilote quinquennal relativement au Programme d'accès à la propriété; l'exploitation éventuelle de l'énergie éolienne et de la biomasse dans notre collectivité; la mise en œuvre d'une stratégie de diversification agricole; la participation accrue de nos jeunes et de nos aînés; la recherche de possibilités de formation et d'emploi pour notre main-d'œuvre autochtone inexploitée; la recherche de nouveaux partenariats/investissements en vue du développement économique et des possibilités d'affaires par l'entremise des entreprises de la Première nation de Swan Lake.

Même s'il est entendu que le thème principal du processus de consultation prébudgétaire est centré sur l'augmentation de la croissance et de la productivité au Canada et sur les défis à relever pour rehausser le niveau de vie des Canadiens, la productivité doit également être mesurée en fonction de la part des premières nations dans la nouvelle prospérité et la meilleure qualité de vie de notre peuple.

Il importe également de prendre des mesures pour mettre en valeur notre capital d'entrepreneuriat (nos entreprises des premières nations), notre capital humain (nos citoyens des premières nations) et notre capital physique (nos collectivités des premières nations).

Notre point de vue sur la fiscalité, les dépenses de programmes et d'autres changements de politique nécessaires pour améliorer la productivité des premières nations doit également être entendu et examiné, vu l'importante différence entre la composition démographique des collectivités des premières nations et celle de la population en général. En effet, les grandes priorités en matière de dépenses visaient auparavant la population vieillissante du Canada plutôt que notre population d'enfants et de jeunes qui ne cesse d'augmenter.

• (1050)

En particulier, tout nouveau changement de programme et de politique doit respecter les droits et les préoccupations en matière de gestion publique de la Première nation de Swan Lake; se réaliser dans le contexte de notre Traité, des droits conférés par les traités et de nos rapports fondés sur les traités; être suffisamment souple pour répondre aux divers besoins de la Première nation de Swan Lake; permettre des affectations de fonds qui tiennent compte de notre population totale, ainsi que de la taille et de la double nature, rurale

et urbaine, de notre première nation, dont les membres se répartissent à parts à peu près égales entre la réserve et des endroits hors réserve.

Il y a quelque chose qui ne va pas. Peu importe le montant fourni, il n'est pas investi là où se situe le problème. La relation de financement doit être complètement changée; nous pouvons nous inspirer du Traité pour nous éclairer sur la façon d'y parvenir.

Le Traité n° 1 de 1871 était un document sur le partage. Nous croyions que le partage serait réciproque. On nous a offert, comme acompte, 3 \$ qui sont plus tard passés à 5 \$ par personne en dollars de 1876. C'est ce montant que nous recevons toujours aujourd'hui. Ce montant devait servir à payer l'intérêt sur le revenu de la vente de terres pour l'immigration et le peuplement, comme ce fut le cas dans l'est du Canada à l'époque. C'était l'échange: nous renoncions à la terre qui nous permettait de vivre, de nourrir nos enfants, en échange d'un paiement d'une valeur comparable. Mais au lieu de cela, pour des raisons politiques, le gouvernement du Canada a donné nos terres. Il ne les a jamais payées jusqu'à ce jour. C'est la raison pour laquelle nous avons des problèmes maintenant.

À l'époque du Traité, ni les premières nations ni le gouvernement n'envisageaient de nous rendre tributaires des contribuables. Nous pouvons vivre de nos propres ressources, comme nous l'avons toujours fait pendant des siècles, sauf que nous devons avoir l'argent nécessaire au développement économique pour remplacer la terre cédée. La pauvreté dans laquelle notre peuple vit aujourd'hui est attribuable au fait que le gouvernement n'a pas tenu cette simple promesse. Tout cela est bien documenté dans les archives.

Aujourd'hui encore, si le gouvernement tenait cette promesse et partageait avec nous les bénéfices de nos terres et de nos ressources, nous pourrions avoir un niveau de vie semblable à celui des Canadiens. La Cour suprême du Canada nous l'a garanti dans la cause Marshall. La Constitution du Canada nous le garantit. Notre Traité nous le garantit. Les contribuables doivent payer la note parce que d'autres parties profitent de notre part des ressources.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Nous avons également quelques recommandations que nous souhaitons présenter au comité permanent.

Nous souhaitons recommander au Comité permanent des finances de reconnaître et d'appuyer la position de la Première nation de Swan Lake à l'égard des traités et ses énoncés de vision, de mission et de valeurs. Nous aimerions que le comité préconise la réalisation d'une vérification complète du Traité n° 1 afin que l'on calcule les intérêts encore dus à la Première nation de Swan Lake sur les recettes tirées de la vente des terres à des fins d'immigration et de peuplement.

Si le Canada s'était acquitté depuis le début de ses obligations liées aux traités, nos premières nations n'auraient pas à demander de l'argent au gouvernement fédéral pour des programmes et des services. Nous demandons au comité d'appuyer le paiement intégral à la Première nation de Swan Lake des terres qui lui ont été prises et données aux colons au moment du traité. Nous souhaitons que le comité favorise la mise en œuvre intégrale du traité et le plein accès aux ressources et aux recettes, comme promis dans le Traité n° 1 de 1871 à l'égard de la Première nation de Swan Lake.

Nous demandons en outre au comité d'appuyer la radiation de la dette actuellement remboursée par la Première nation de Swan Lake, dette créée par l'insuffisance du financement fédéral.

Nous souhaitons aussi que le comité encourage l'attribution directe à la Première nation de Swan Lake de l'ensemble des fonds fédéraux émanant des ministères fédéraux selon l'entente de financement Canada-Premières nations. Nous en sommes à la troisième année de cette entente.

Nous aimerions que le comité aide la Première nation de Swan Lake à obtenir réparation pour les revenus perdus et les occasions manquées à cause des retards qui se sont produits dans la conversion au statut de réserve des terres visées par l'entente relative aux droits fonciers issus des traités. Nous souhaitons également que le comité mette en circulation des obligations spéciales d'investissement des premières nations à l'intention des particuliers et des entreprises du Canada qui souhaitent investir et utilise cet argent pour mettre en application les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones.

En ce qui concerne les revendications en suspens, il existe 700 revendications qui attendent sur le bureau du ministre. Une douzaine seulement seront réglées cette année et une soixantaine s'ajouteront. Il faut veiller à donner suffisamment de ressources aux Revendications particulières aux Affaires indiennes et au ministère de la Justice pour que le système des revendications fonctionne bien.

• (1055)

Il conviendrait aussi de donner à la Commission sur les revendications particulières des Indiens assez de fonds pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat, et accepter presque automatiquement les recommandations de la Commission au lieu de les soumettre à un deuxième examen aussi long que coûteux.

Enfin, il faudrait éviter de tout contester. Les tribunaux canadiens sont saisis en ce moment de plus de 300 poursuites. Il faut penser à ce que cela coûte au gouvernement fédéral, et réfléchir à ce que cela coûte aux premières nations pour négocier et chercher à conclure des règlements.

Je vous remercie.

Le président: Merci à vous, monsieur Daniels.

Madame McKay, avant d'oublier, je voudrais vous dire que nous n'avons pas eu votre mémoire. En avez-vous présenté un?

Mme Nanette McKay: J'ai fourni un document aujourd'hui.

Le président: Très bien, je vous remercie.

Nous avons maintenant M. Easter, de la nation des Cris de Chemawawin.

Chef Clarence Easter (Chemawawin Cree Nation): Bonjour.

[Le témoin s'exprime dans sa langue autochtone.]

Je m'appelle Clarence Easter. Je suis le chef de la nation des Cris de Chemawawin depuis 11 ans. Je voudrais remercier le président et les membres du Comité permanent des finances de me donner l'occasion d'exprimer mon point de vue.

Un budget représente des priorités, des plans et une répartition des ressources destinés à nous permettre de réaliser notre vision et d'atteindre nos objectifs, tels que nous les voyons. J'ai l'intention de vous présenter un aperçu de notre peuple et de ses préoccupations, d'explorer la nouvelle relation avec le Canada et la pertinence des budgets, puis de conclure en formulant certaines observations.

La nation des Cris de Chemawawin est visée par le Traité n° 5. Elle se trouve à environ 500 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg, sur la route 6. Elle compte 1 189 habitants dans la réserve et 266 à l'extérieur.

Nous avons une fière tradition d'autonomie économique. Avant 1964, notre peuple avait des structures sociales et économiques. Après 1964, la centrale hydroélectrique de Grand Rapids a tout changé. Nos gens ont commencé à s'écarter des structures sociales et économiques qu'ils avaient et sont devenus tributaires des programmes du gouvernement. Pour remédier à cette situation, nous avons besoin de la collaboration et de l'engagement du Canada, du Manitoba et de notre propre peuple.

Nous avons été déracinés, arrachés à notre collectivité et installés à un nouvel endroit, où les gens ne savaient pas quoi faire. Les structures sociales ont été endommagées au point où nous devons actuellement commencer à les rebâtir. Les enfants qui grandissent et deviennent des adultes ne savent pas quoi faire. On leur dit d'aller à l'école primaire et à l'école secondaire. Une fois arrivés en 12^e année, ils ne savent toujours pas ce qu'il faut faire. Ils vont à l'université en se demandant à quoi cela servira. Cela arrive souvent, et les résultats sont visibles en ville, parce que les jeunes vont s'y établir.

Ce n'était pas la même chose là où nous vivions avant. Les enfants savaient ce qu'ils allaient faire quand ils seraient grands. Ils avaient une structure sociale sur laquelle ils pouvaient s'appuyer. Arrivés à l'âge de 10 ans, ils ont des choses à faire. Il y en a encore d'autres à l'âge de 15 ans, et d'autres encore à 20 ans. Ces points de repère n'existent plus. Nous les avons perdus.

Les structures économiques ont également été touchées. Avant, lorsqu'un jeune atteignait l'âge de 12 ans, on lui apprenait à travailler, on lui montrait où travailler, où aller et quand il recevrait son salaire. On leur apprenait tout cela alors, mais aujourd'hui, il n'y a plus rien. Nous devons commencer à travailler sur ces questions pour les rétablir dans nos collectivités.

Notre population augmente. La majorité des gens ont moins de 24 ans, ce qui fait que la collectivité est très jeune. Nous devons commencer à faire fond sur ce facteur. Je crois vraiment que, comme Canadiens, notre vision et notre philosophie nationales nous imposent le devoir moral, politique et social de nous attaquer aux problèmes qui nous touchent, non seulement dans ma collectivité de Chemawawin, mais partout ailleurs au Canada.

• (1100)

Nous employons beaucoup de gens et avons un taux d'emploi de 80 p. 100 pendant l'été. Nous avons du travail pour tous nos étudiants de 15 ans et plus. Nous voulons créer des possibilités et retrouver la qualité de vie que nous avons avant, sans que nos jeunes aient à partir de chez eux. Nous voulons développer les structures sociales que nous avons perdues. Nous voulons aussi retrouver nos perspectives économiques antérieures que nous n'avons plus. Nous devons restaurer l'environnement social et rétablir les entreprises pour que nos gens reprennent confiance, tout en tenant compte de la culture qui nous vient des autres citoyens du Canada.

Pour réaliser notre potentiel et avoir les ressources nécessaires pour gouverner, nous devons prendre nous-mêmes ces décisions. Nous devons pouvoir décider de ce que nous allons faire. Nous voulons faire notre part, et nous n'y manquerons pas. Dans le passé, nous avons réalisé des initiatives de développement avec la province du Manitoba et le gouvernement fédéral dans les domaines des forêts, des pêches, de l'éducation et de la santé. Nous allons changer la façon dont les services de santé et les services d'éducation sont dispensés dans notre collectivité. Nous voulons également modifier les programmes d'études.

Nous avons engagé des négociations préliminaires en vue d'établir une usine d'éthanol à Beauséjour. Nous avons engagé des négociations préliminaires avec Santé Canada, Affaires indiennes et Nord canadien, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, Parcs Canada et Développement économiques Canada. Nous avons signé avec la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba un accord concernant des programmes de surveillance environnementale parce que la Régie utilise notre lac comme réservoir pour la centrale électrique de Grand Rapids. Notre accord avec la Régie prévoit d'examiner les effets environnementaux de cette utilisation sur la pêche, le littoral et tous les domaines touchant nos ressources.

Nous avons également participé à des pourparlers internationaux et à des négociations en vue de la construction à Chemawawin d'une usine de cercueils. Je me suis rendu en Chine et en Italie pour trouver quelqu'un pouvant faire cela à Chemawawin. Le problème que nous avons constamment, c'est que nous n'avons pas le pouvoir de dire « oui, vous pouvez venir établir une usine de transformation ou de fabrication à Chemawawin », parce qu'il nous faut passer par le gouvernement fédéral. Nous devons rechercher de nouvelles relations avec le Canada et avec le gouvernement provincial pour être en mesure de fournir ces services, car nous n'avons pas les ressources nécessaires et l'assiette fiscale pour payer tout ce dont nous avons besoin. Nous jouons le rôle de déclencheurs et de facilitateurs du développement économique. Nous avons besoin d'établir une certaine forme de relation avec vous, c'est-à-dire avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba.

L'évolution démographique de notre collectivité nécessite des structures et des ressources nous permettant de nous adapter aux changements de la demande de services. Si notre taux de naissance est à 10 p. 100 et que 80 nouveaux enfants naissent chaque année, tandis que la croissance du logement est limitée à 10 unités – il arrive d'ailleurs qu'on manque une année et qu'on n'en construise que 10 en deux ans –, on arrive au point où il faudra loger 300 à 400 personnes dans les quelques prochaines années. Où allons-nous placer ces gens?

•(1105)

Nous devons établir des priorités. Voilà pourquoi je suis ici aujourd'hui.

Le budget reflète les priorités politiques et sociales de la nation, telles que définies par le Parlement et le gouvernement. C'est un moyen de communication, qui nous permet, nous aussi, de communiquer. Nous devons établir de nouvelles relations en dehors de la Loi sur les Indiens. Nous avons besoin d'un financement pluriannuel et de relations fondées sur les traités avec le Canada.

Nous ferons notre part pour communiquer à notre peuple les résultats de nos négociations avec le gouvernement fédéral, mais nous devons établir ces relations et ce partenariat avec le gouvernement du Canada et le Manitoba.

Il faut envisager un financement pluriannuel, inclure tous les ministères et avoir un seul accord. Nous avons besoin d'un partenariat entre le Canada et Chemawawin pour assurer le développement économique, politique et social des générations futures.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci, monsieur Easter.

Membres du comité, nous passons maintenant à des périodes de questions et réponses de cinq minutes.

Je voudrais simplement rappeler aux témoins que les cinq minutes comprennent les réponses. Nous vous serions donc reconnaissants de donner des réponses concises.

Monsieur Fletcher.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Je vous remercie d'être venus nous présenter votre point de vue. J'ai trouvé vos exposés très intéressants. Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de temps.

Permettez-moi de dire simplement que je suis heureux d'entendre parler des initiatives prises pour intégrer les autochtones dans la population active. J'ai eu le plaisir de travailler avec de nombreux autochtones dans l'industrie minière, avant mon accident. J'ajoute que lorsque j'ai eu mon accident, ce sont des travailleurs d'origine autochtone qui m'ont retiré du fossé. Je dois donc beaucoup à la communauté autochtone.

Je suis la critique de la santé du parti conservateur. Je m'intéresse particulièrement aux questions liées à la santé des autochtones. C'est un domaine dans lequel le gouvernement fédéral intervient directement dans la prestation des soins de santé à nos premières nations.

Malheureusement, comme nous le savons, le gouvernement fédéral s'est très mal acquitté de sa responsabilité d'aider les membres des premières nations dans le domaine de la santé. Il y a un domaine dans lequel nous pourrions améliorer la situation: il s'agit de donner à des gens d'origine autochtone la formation et les connaissances médicales nécessaires pour qu'ils dispensent eux-mêmes des soins de santé aux premières nations.

Vous avez donné quelques exemples de formation et de réussite dans des métiers spécialisés et dans les services de diagnostic. Je me demande s'il y a des témoins qui peuvent nous dire ce qu'il est possible de faire pour amener plus d'autochtones à devenir médecins, spécialistes, infirmières, physiothérapeutes, et toutes les autres professions dans lesquelles nous connaissons de graves pénuries partout dans le pays et tout particulièrement parmi les premières nations.

•(1110)

Mme Rhonda McCorrison: Je vous remercie.

Nous avons également un programme de formation d'infirmières auxiliaires autorisées. Je dois encore une fois revenir au programme et au modèle d'accès. Il est possible d'offrir des études universitaires dans un modèle en échelle. Si nous pouvons atteindre le niveau des écoles de préparation aux études collégiales pour permettre aux gens d'acquérir certaines compétences, ils peuvent par la suite aller plus loin en faisant des études universitaires.

Les ententes sur le développement des ressources humaines autochtones constituent une initiative de formation et de développement des compétences. C'est extraordinaire, mais je pense que pour accéder aux études universitaires, il faut plus qu'un modèle d'accès. Nous avons besoin d'un partenariat permanent avec les collèges, Développement des compétences et les universités. Il semble y avoir une sorte d'obstacle dont nous ne saisissons pas la nature. Si le programme dure plus de deux ans, ce n'est plus du développement de compétences. Il n'est plus admissible à la plupart des formes de financement.

Il y a beaucoup de possibilités, y compris l'établissement de programmes dans les collectivités pour qu'elles puissent former elles-mêmes leurs membres. Nous avons des technologies qui nous permettent d'envoyer du matériel dans le Nord par téléconférence. Nous pouvons donner à des collectivités la possibilité de donner de la formation dans leur propre poste de soins infirmiers. Il y a toutes ces choses, toutes les possibilités sur lesquelles nous aimerions travailler en collaboration avec le gouvernement.

Toutefois, le plus important, à mon avis, c'est que si vous voulez former des médecins et des infirmières dans votre collectivité, vous avez besoin d'intervenir quelques années avant d'attendre des résultats. Il faut développer les compétences pour que les parents puissent élever des enfants qui comprennent le sens de la qualité de vie, afin de les préparer à être les médecins et les infirmières de demain.

M. Steven Fletcher: Vous voulez dire, je suppose, que si on vit dans la pauvreté, il est difficile d'envisager de devenir anesthésiste. Je comprends bien votre point de vue.

Monsieur Daniels, vous avez beaucoup parlé de traités et d'obligations. L'un des aspects fondamentaux de l'économie ou de notre mode de vie, dans l'Ouest, c'est la possibilité de posséder une propriété privée. Je crois savoir que si on vit dans une réserve d'une première nation, on n'est pas vraiment propriétaire de sa maison.

Des siècles d'expérience nous ont appris que lorsqu'une personne possède un bien, elle est plus susceptible d'y faire des investissements et d'en prendre soin. De plus, pour n'importe qui, à part les autochtones, une maison représente le plus grand investissement qu'on fera dans sa vie. C'est un excellent moyen d'accumuler un avoir propre, de créer de la richesse et de la transmettre d'une génération à l'autre.

Cette possibilité semble être interdite à beaucoup trop de gens d'origine autochtone. Je me demande si vous avez des commentaires à formuler au sujet du droit à la propriété.

Chef Robert Daniels: Merci beaucoup, monsieur Fletcher.

En réponse à votre question concernant la propriété privée, je veux vous dire que Swan Lake est en fait l'une des deux premières nations du Manitoba à mettre en place son propre code de gestion foncière, qui sera prêt dans les deux prochaines années. La propriété privée est l'un des points abordés. Nous avons également soumis au gouvernement fédéral une proposition relative à la propriété d'une maison, qui vise à maximiser la valeur de la propriété dans notre collectivité.

Nous avons déjà commencé par les maisons qui existent, en transférant les titres de propriété. Nous avons maintenant à Swan Lake une vingtaine de maisons qui appartiennent à des membres. Cela ne s'étend pas au terrain, mais ils possèdent les maisons elles-mêmes. Notre proposition tend à maximiser l'aspect de la main-d'œuvre pour rendre la maison vraiment abordable. C'est un projet pilote sur lequel nous travaillons.

Pour ce qui est la question de la propriété privée, c'est un sujet que nous comptons aborder dans le code de gestion foncière. Je crois qu'il y a 19 premières nations qui ont de tels codes au Canada. Cela fait un an que nous travaillons à mettre en place ce code à Swan Lake.

M. Steven Fletcher: Vous convenez donc que la possibilité de posséder sa propre maison peut devenir l'un des nombreux moyens de contribuer à la prospérité à long terme des premières nations.

•(1115)

Chef Robert Daniels: À Swan Lake, le terrain lui-même continuera à faire partie des biens communs de la réserve, mais nous envisageons des options telles que des baux à long terme. Les gens posséderont la maison elle-même. Il y a des moyens de procéder de cette façon.

Le président: Merci, monsieur Daniels.

Il faudrait un peu plus de discipline parce que nous dépassons d'assez loin le temps prévu. Comme nous devons accueillir cinq groupes, il est nécessaire de limiter les questions et réponses à cinq minutes.

Monsieur Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Merci, monsieur le président. Merci également à vous tous pour vos excellentes présentations.

En vous écoutant, je constate que votre situation ressemble à celle que nous connaissons chez nous, au Québec. Je viens d'une région où des communautés autochtones sont établies. Celles-ci ont participé à une négociation avec le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. On a parlé alors d'approche commune. Cette approche a fait l'objet d'un accord entre les trois parties représentées, soit les premières nations, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Cette entente devrait éventuellement donner lieu à un traité. Ce que vous avez décrit me semble assez similaire à la situation que nous connaissons chez nous.

Ma première question s'adresse au North End Community Renewal Corporation. J'ai noté que vous parliez des jeunes et du fait que ceux-ci devaient participer au produit national brut. J'ai cru comprendre que vous teniez fortement à ce qu'on se penche sur la question des jeunes.

Selon vous, devrait-on, plus que pour d'autres groupes, accorder de l'importance à l'aide apportée aux jeunes, étant donné que ceux-ci représentent l'avenir?

[Traduction]

Mme Nanette McKay: Je ne suis pas sûre que nous parlons d'« importance » d'une façon exclusive dans la collectivité où nous travaillons. Toutefois, nous croyons qu'il est important de garder une bonne place pour les jeunes dans une stratégie globale de développement communautaire. Pour les jeunes, la toute première question qui se pose est celle de la représentation. Les jeunes sont très souvent exclus du choix des programmes qui leur conviendraient le mieux. Deuxièmement, les programmes pour les jeunes sont souvent associés à d'autres programmes. Je crois qu'il faut avant tout leur assurer l'accès pour qu'ils puissent participer au processus d'élaboration des programmes qui les concernent. À part le développement, nous avons des services de logement et des services de santé, mais nous n'avons pas un endroit où les jeunes peuvent nous faire part de toutes leurs préoccupations d'une façon cohérente.

Je préfère ne pas penser en fonction de pourcentages, mais, compte tenu de la situation de la génération du baby-boom dans le pays, je crains fort que nous perdions de vue le fait qu'il y a des jeunes en crise qui sont justement censés subvenir aux besoins de cette population. Nous devons envisager pour les jeunes des mesures de prévention et des stratégies fondées sur les occasions car, en définitive, ils auront la charge d'une population vieillissante, mais n'auront pas les ressources, l'éducation, les occasions et les emplois nécessaires. Nous avons besoin d'une position vraiment forte dans une vaste stratégie économique.

• (1120)

[Français]

M. Robert Bouchard: Vous avez parlé d'une approche globale intégrée. J'ai cru comprendre également que vous déploriez le fait que les programmes de financement du gouvernement fédéral étaient trop axés sur le court terme. Vous dites souhaiter que des programmes davantage orientés vers le long terme soient mis sur pied.

Vous êtes d'avis, je crois, que les programmes à court terme donnent de moins bons résultats. Avez-vous connu, par le passé, des programmes qui ont donné d'excellents résultats?

[Traduction]

Mme Nanette McKay: Étant moi-même relativement jeune, je ne connais pas à fond les programmes que le gouvernement fédéral a mis en place au fil des ans. Bien sûr, j'ai entendu dire qu'il fut un temps où le financement fédéral était plus ciblé et son approche plus globale. Je vais cependant vous donner quelques exemples actuels de résultats positifs. Au Manitoba, nous avons l'initiative de logement et d'aide aux sans-abri de Winnipeg, dont la responsabilité incombe à un organisme communautaire et qui dispose de ressources ciblées provenant de trois sources. Un certain nombre de témoins ici présents siègent au comité de répartition des fonds qui travaille sur la base d'un plan et d'un ensemble de priorités de nature communautaire.

Par conséquent, nous avons actuellement des modèles qui permettent à la collectivité d'établir un programme à long terme, de définir des priorités et d'être responsable de leur réalisation et des résultats obtenus à long terme. Il y a encore du travail à faire pour perfectionner ce modèle, mais je crois qu'il est déjà assez bon compte tenu de la provenance générale des fonds.

Je crois en même temps que le modèle des paiements de transfert peut être très avantageux. Nous passons beaucoup de temps à discuter de la répartition des fonds au lieu de parler des résultats à atteindre et des comptes à rendre au sujet des paiements de transfert. Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle de premier plan dans ce modèle en s'occupant de l'élaboration des programmes de concert avec les collectivités, de façon à permettre à celles-ci de déterminer la répartition des fonds au niveau local.

Le président: Merci, madame McKay.

Madame Wasylycia-Leis.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Merci, monsieur le président. Je voudrais également remercier nos témoins pour leurs exposés concernant tout le thème du développement économique et faisant état de plaintes de longue date, surtout dans le cas des premières nations et des collectivités autochtones.

J'aurais bien voulu que Lloyd Axworthy puisse rester parce qu'il a évoqué un point très important. Je ne sais pas si vous l'avez relevé. J'espère que vous et Mark l'avez fait. Il a essentiellement dit que le gouvernement actuel fait fausse route en insistant sur la réduction de la dette et la diminution des impôts, car cela ne lui laisse pas la souplesse nécessaire pour s'occuper des problèmes et des préoccupations dont nos témoins ont fait état.

Je ne dispose que de quelques minutes. Je vais commencer par demander à Nanette McKay, de la North End Community Renewal Corporation, de nous parler de son modèle. Je veux en parler non seulement parce que cela se passe dans ma circonscription et que je connais bien ce groupe, mais surtout parce que ça marche. C'est un modèle qui permet de faire ce que nous disons. Il fonctionne de bas en haut. Dans ce cas, nous n'avons pas un gouvernement qui

intervient de façon autoritaire en affirmant qu'il sait ce dont les gens ont vraiment besoin. C'est une proposition disant que nous avons besoin d'un financement soutenu à long terme, et non de toutes ces subventions à court terme et de ces programmes dans le vent. C'est une proposition qui traite la collectivité comme un tout, sans compartimenter les différents aspects dont nous entendons parler.

En fait, monsieur le président, si vous avez écouté les nouvelles hier soir et avez entendu la déclaration que la gouverneure générale a faite dans une école du North End pour redonner de l'espoir et empêcher d'autres Kathleen Beardsy de se suicider, vous savez sans doute que c'est précisément le genre de proposition que la gouverneure générale et d'autres voudraient nous voir appuyer.

Nanette, à votre avis, comment pouvons-nous, comme comité, persuader le gouvernement qu'il faut non se préoccuper constamment de réduire les impôts des sociétés, mais plutôt financer des concepts de développement communautaire, des propositions communautaires de développement économique qui donnent vraiment des résultats et apportent des solutions durables et à long terme?

• (1125)

Mme Nanette McKay: Il faut que je réponde très brièvement, n'est-ce pas?

Le modèle de la North End Community Renewal Corporation est tout d'abord sans but lucratif. Par conséquent, les membres et la collectivité sont responsables. Dans notre cas, il s'agit d'un modèle géographique qui s'applique dans un secteur donné. Certains modèles, comme celui du centre autochtone, ont une base culturelle et, d'une façon secondaire, une base géographique.

L'un des aspects du modèle consiste à définir la collectivité et à lui rendre des comptes. Il faut également former un partenariat pour obtenir un financement de base permettant d'adopter une approche de développement plutôt qu'une approche de programme, de façon que nous n'ayons pas constamment à nous battre pour nous assurer que nous aurons encore du financement demain et qu'il nous reste du temps pour songer à la stratégie. Il faut aussi faire de la planification à long terme et faire la preuve d'un engagement communautaire largement réparti.

Nous devons en outre être orientés sur les résultats de façon que l'organisation et la collectivité définissent des programmes à long terme permettant de mesurer les résultats communautaires tels que l'emploi, la formation, la création d'entreprises, etc. Je crois que ce modèle pourrait servir davantage.

Je sais que le gouvernement fédéral s'est intéressé au modèle d'économie sociale, qui est un modèle parallèle, mais n'a pas réussi à définir des priorités de financement permettant d'appliquer ce modèle. J'aimerais attirer l'attention sur ce genre de stratégie comprenant de la recherche, des efforts de création de capacités et un financement soutenu pour des modèles globaux. C'est vraiment de cela que nous avons besoin.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

Le président: Une minute.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Dans le cas de ce problème, l'autre aspect de la solution est un financement soutenu à long terme dans le cadre du Transfert social canadien. Pouvez-vous nous dire combien de temps vous et d'autres organisations de votre région passez à remplir des demandes pour tous ces différents programmes à court terme et ces projets dans le vent, du temps que vous pourriez plutôt consacrer à améliorer vos programmes qui répondent à des besoins réels, à condition de disposer d'un financement soutenu à long terme?

Mme Nanette McKay: Étant une organisation assez importante, nous consacrons probablement 25 p. 100 de notre temps à ces tâches, mais c'est parce que nous disposons déjà d'un financement et de ressources de base. Nos ressources se chiffrent en millions de dollars, ce qui fait que nous avons une structure. Dans des organisations plus petites, dont le financement se situe entre 100 000 \$ et 200 000 \$, les responsables consacrent tout leur temps à ces demandes.

Mme Rhonda McCorrison: Permettez-moi d'ajouter que la recherche de fonds est un grand problème et que nous avons besoin d'un certain équilibre. Nous avons bien sûr besoin d'un financement à long terme pour maintenir des choses qui existent déjà, mais il nous faut garder à l'esprit les leçons apprises par suite de ce que le gouvernement libéral a fait par l'intermédiaire de DRHC. On avait dit très clairement qu'il fallait que ce soit communautaire.

Il y a bien trop d'organismes qui existent depuis toujours et qui ne font rien pour la communauté autochtone parce qu'ils croient connaître notre modèle ou pensent qu'il est strictement axé sur la culture et tentent de faire la même chose. Nous devons être responsables de ce que nous faisons et être prêts à rendre des comptes. Même si nous passons beaucoup de temps à la recherche de financement, même si nous aurions préféré avoir du financement à plus long terme, nous devons très clairement reconnaître qu'il existe des modèles communautaires innovateurs qui doivent être soutenus pour que nous puissions assumer nos propres responsabilités.

Le président: Merci, madame Wasylycia-Leis.

Monsieur Holland.

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Je me rends compte, monsieur le président, qu'il nous reste très peu de temps. Je pense qu'il nous reste cinq ou six minutes avant l'heure de la prochaine séance. Je vais donc essayer de me limiter à une seule question. Ainsi, Mme Smith et moi pourrions partager le temps qui reste.

À mon avis, il y a un point essentiel, que nous n'aurons malheureusement pas le temps d'explorer pleinement tout de suite. De toute évidence, la communauté autochtone connaît beaucoup de problèmes différents, qui nécessitent également des solutions très différentes.

J'ai été frappé par deux observations, formulées l'une par M. Axworthy et l'autre, par la suite, par M. Easter, et que je tiens pour absolument vraies. M. Axworthy a dit que les diplômés autochtones ont un taux d'emploi égal à celui des diplômés non autochtones. Pourtant, d'après M. Easter, beaucoup d'étudiants autochtones se demandent s'il vaut la peine de faire l'effort pour y arriver. Je crois que c'est là que réside le vrai problème. C'est le sentiment d'impuissance, l'impression qu'ils n'arriveront à rien, alors qu'en réalité, ils peuvent y arriver autant que les autres s'ils acceptent de faire l'effort. Je crois que ce problème implique beaucoup d'autres problèmes sous-jacents et que les conditions connues par ces étudiants jouent un rôle considérable.

Si nous pouvions faire une chose, s'il y avait une grande priorité sur laquelle nous pouvions agir... Je ne parle pas seulement des

jeunes. Quelqu'un d'autre a dit qu'il est extrêmement important d'inculquer des compétences aux adultes pour qu'ils puissent contribuer et pour que leurs enfants sachent qu'il y a de l'espoir et qu'ils peuvent avoir confiance.

Sur quelle chose, sur quelle grande priorité pensez-vous que nous devrions concentrer notre action?

• (1130)

Mme Rhonda McCorrison: Je vais parler en premier, si vous voulez bien.

Je crois que le modèle des EDRHA constitue le bon moyen de s'occuper de la petite enfance, des programmes Bon départ et des initiatives d'alphabétisation. Les collectivités autochtones devraient avoir les capacités nécessaires pour mettre en œuvre leurs propres programmes. Encore une fois, on en trouve la preuve dans le modèle des leçons apprises. Lorsque les collectivités disposent des ressources nécessaires et ont l'occasion de réaliser leurs propres programmes, nous obtenons des résultats. Je crois donc que l'Association nationale d'alphabétisation des autochtones, les EDRHA et toutes les autres initiatives du même genre représentent bien ce dont nous avons besoin.

Donnez ce que vous avez à donner aux collectivités.

Chef Robert Daniels: Pour ce qui est des jeunes et du chômage, l'une des priorités est de rompre le cycle de la dépendance, le cycle de la formation sans fin dans lequel les jeunes sont renvoyés d'un cours à l'autre sans jamais arriver à trouver un emploi.

Nous avons mis en œuvre un programme d'initiation au travail entre 1995 et 1997. Sur 60 étudiants, nous avons eu 60 diplômés. C'était un cours de 26 à 34 semaines destiné à libérer les gens de l'assistance sociale pour les intégrer dans la population active. Nous avons constaté qu'au moins 80 p. 100 des participants avaient besoin d'efforts majeurs pour être sortis du cycle de la dépendance. Parmi les autres, environ 15 p. 100 n'avaient besoin que d'efforts mineurs pour être prêts à affronter le marché du travail et 5 p. 100 seulement étaient vraiment prêts à prendre un emploi tout de suite.

Pendant que nous nous occupions de ce programme, nous avons reçu plus de 300 demandes en faveur de son maintien. Ceux qui nous finançaient nous ont dit, après notre quatrième session, je crois: « À partir de maintenant, vous allez devoir trouver votre propre financement pour la moitié de vos stagiaires. » Nous avons donc mis un terme au programme. Nous avons dit: « Nous n'allons pas passer notre temps à chercher de l'argent. Nous voulons consacrer notre temps à nos classes, à initier les gens au travail, à leur trouver des emplois ou à les envoyer à l'université. » C'est ce que le gouvernement fait. Dès qu'un programme réussit, il arrête de le soutenir en disant: « Maintenant, trouvez vos propres ressources. »

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Monsieur Easter, rapidement.

Chef Clarence Easter: Je recommande un arrangement de financement à différents niveaux, de façon à avoir une approche coordonnée pour chaque programme, avec une meilleure planification et une meilleure prestation des services.

Le président: Madame McCormick.

Mme Marileen McCormick: J'appuie tout ce qui a été dit aujourd'hui. Nous avons besoin en particulier d'envisager des programmes holistiques intégrés dans le cadre desquels on pourrait travailler aussi bien avec de petits enfants qu'avec des jeunes et des parents.

Le président: Merci, madame McCormick.

Merci, monsieur Holland.

Madame Smith, vous avez cinq minutes.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Très rapidement, parce que je sais que nous sommes en retard, je voudrais vous remercier tous de vos exposés. Il est évident que vous avez de vrais défis à relever et que nous devrions nous y intéresser de près.

Rhonda, ayant enseigné pendant 22 ans, j'ai écouté avec un grand intérêt quand vous avez parlé d'investissements ciblés dans l'éducation des adultes, afin de rompre le cycle de la pauvreté et de permettre aux gens d'envisager ce qu'ils veulent devenir. J'ai enseigné dans un environnement scolaire du genre qu'on trouve dans le noyau central des villes. Beaucoup des étudiants et même beaucoup des parents ne savaient pas vraiment où cela pouvait les mener.

Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

• (1135)

Mme Rhonda McCorriston: Bien sûr. Au centre autochtone, nous avons un programme Bon départ. Nous avons également notre garderie de jour, Kookum's Place. Lorsque nous travaillons avec les familles, et tout particulièrement avec les très jeunes mères célibataires, nous pouvons constater des différences considérables dans la façon dont les bébés sont élevés. Les enfants grandissent en s'intéressant à ce que font leurs parents. En fait, nous avons donné à une femme une formation de mécanicienne de machines fixes. Cette femme avait des jumelles qui, peu de temps après, sont venues suivre la même formation et sont, elles aussi, devenues mécaniciennes de machines fixes. Les choses de ce genre n'arriveraient pas sans intervention auprès des parents.

Il faut faire de l'alphabétisation. Il faut amener les parents à assumer leurs responsabilités, à nous amener leurs enfants tous les jours, à les préparer à l'école et à une carrière, de façon que les enfants n'aient jamais à souffrir de la pauvreté. Ils peuvent oublier la pauvreté. Quand ils arrivent à l'âge de six ou sept ans et que leurs parents ont de bons emplois à 12 \$ ou 14 \$ l'heure, ces enfants n'ont plus aucune idée de ce que représente la pauvreté. Et, ce qui est plus important, vous aurez rompu le cycle. En effet, ils disent maintenant: « Quand *je* grandirai et que *je* commencerai à travailler... »

Ainsi, ils s'habituent à un mode de vie comprenant le travail et la participation à la population active, par opposition à un mode de vie dans lequel eux-mêmes et leurs parents restent à la maison en disant: « À quoi bon? », en éprouvant des sentiments de désespoir, en pensant que l'éducation n'a pas d'importance parce qu'on n'arrivera à rien de toute façon.

Mme Joy Smith: Je vous remercie.

Les autres témoins ont-ils des commentaires à ce sujet?

Clarence, je sais que vous avez dit essentiellement la même chose, que les jeunes ne savent pas quoi faire, n'ont pas de but parce qu'ils n'ont pas une base sur laquelle s'appuyer. Vous avez peut-être d'autres observations à ce sujet.

Chef Clarence Easter: Beaucoup de gens chez nous ne veulent pas faire plus d'études parce qu'ils ne veulent pas s'éloigner. Toutes les possibilités qu'ils pourraient envisager se trouvent à l'extérieur.

S'ils veulent pousser plus loin leurs études, ils doivent partir. Si quelqu'un veut devenir médecin, il doit aller à Winnipeg, par exemple. S'il veut devenir avocat, il doit aller s'établir en ville. Alors, pourquoi devenir avocat si on doit rester à la maison?

Mme Joy Smith: C'est une question à laquelle le parti conservateur essaie de s'attaquer, de concert avec les autorités provinciales. Offrir aux gens des premières nations un choix dans les études à faire constitue l'un des éléments de ce projet. Vous venez tout juste d'appuyer cette idée. J'ai trouvé très intéressant ce que vous avez dit ce matin à ce sujet, parce que cela nous indique que nous sommes sur la bonne voie.

Je voudrais aussi poser une question au chef Daniels. Notre parti appuie l'établissement d'un régime de propriété qui encouragerait l'octroi de prêts pour des maisons privées et des entreprises et qui favoriserait les perspectives économiques et la liberté individuelle. Nous aimerions faire adopter une loi sur la propriété des terres des premières nations, qui permettrait de transférer les titres fonciers de la Couronne fédérale aux premières nations qui le souhaitent. Dans votre exposé de ce matin, vous avez parlé de questions liées à cela. Votre exposé était très concis, allant du règlement des revendications territoriales à une vérification du traité n° 1 pour calculer l'intérêt sur le produit de la vente des terres à des fins d'immigration et de peuplement, qui est encore dû à la Première nation de Swan Lake.

J'ai l'impression que la Première nation de Swan Lake a consacré beaucoup d'efforts et de planification à cette entreprise. Avez-vous des observations à formuler? Même si notre temps de parole est écoulé, j'aimerais que vous ayez quelques instants de plus pour nous en parler.

Chef Robert Daniels: Merci beaucoup.

Lorsque nous avons été élus en décembre, la priorité était de régler le problème des ententes concernant les droits fonciers issus de traités. Nous avons acheté toutes les terres prévues dans ces ententes et avons déboursé des montants considérables – plus de 2 millions de dollars – pour les taxes, les honoraires juridiques, etc., sans compter près de 40 millions de dollars de manque à gagner. Une obligation prévue par traité, une obligation juridique et constitutionnelle n'a pas été respectée. Pour notre part, nous devons satisfaire les intérêts de tierces parties, etc.

Si ces terres étaient devenues une réserve, nous aurions pu faire du développement économique et nous occuper des priorités de notre collectivité. À l'heure actuelle, nous avons une dette héritée de 2,8 millions de dollars, et tout cela est attribuable à un financement insuffisant. Si le Canada peut radier la dette du tiers monde, pourquoi ne peut-il pas radier celle des premières nations? Nous pourrions alors recommencer à neuf. C'est ce que nous souhaitons, recommencer sur un pied d'égalité.

• (1140)

Le président: Merci, madame Smith.

Je regrette, mais nous avons pris du retard. Nous avons un autre groupe qui attend.

Encore une fois, merci de votre patience et d'avoir pris le temps de venir. Nous avons eu une réunion intéressante.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.